

SOUS-COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 42-SCE-88

concernant le projet de programme de certificat en droit de l'entreprise et du travail

adoptée par la Sous-commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa quarante-deuxième réunion le 31 janvier 2007, tenue au Pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU le projet de programme de certificat en droit de l'entreprise et du travail (annexe 1) ;

ATTENDU la résolution ADOSA 13-062006 N°793 de l'Assemblée départementale ordinaire du Département des sciences administratives adoptée le 13 juin 2006 (annexe 2) ;

ATTENDU la résolution 111-CMSA-18-01-07-01 du Conseil du module des sciences de l'administration du 18 janvier 2007 (annexe 3) ;

ATTENDU la résolution DRI-07-12-06-640 de l'Assemblée départementale du 7 décembre 2006 du Département de relations industrielles (annexe 4) ;

ATTENDU la résolution 184-DC-677 de l'Assemblée départementale du 11 janvier 2007 du Département des sciences comptables (annexe 5) ;

ATTENDU les descripteurs de cours proposées au projet de certificat (annexe 6) ;

ATTENDU les éclaircissements fournis par monsieur Renaud Paquet, professeur au Département de relations industrielles et promoteur du projet ainsi que par madame Julie Plouffe, agente de recherche au Décanat des études ;

ATTENDU les explications du doyen des études par intérim ;

ATTENDU les discussions en séance ;

Sur proposition de M. Stéphane Gagnon
appuyée par M. René Bédard

IL EST RÉSOLU :

DE DONNER un avis favorable à la Commission des études concernant le projet de programme de certificat en droit de l'entreprise et du travail du Département des sciences administratives ;

DE MANDATER le doyen des études afin qu'il procède aux suivis et modifications discutés en séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

La secrétaire,

Lucie LeSieur